

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2009

Etaient présents : Alexandra Ardiet, Daniel Bobillier, Gilles Dumas, François Léchailler, Maryse Millet, Isabelle Minotti, Patrick Modica, Adeline Ougier, Paulina Requena, Thérèse Robert, Christophe Simon, Jean Simondon, Florent Vallot
Participait également à la réunion : Théo Marguet, secrétaire de mairie

Absents excusés : Michelle Dodane, Bernard Grappey

Secrétaire de séance : Florent Vallot

PROJET DU MARCHE DE GENNES

Le problème de la protection du parquet de la salle des fêtes se posant, il est décidé que seuls les stands seront protégés par les exposants eux même et non l'ensemble de la salle, pour des raisons de budget et de logistique.

PREPARATION DU BUDGET

Les grandes lignes pour l'investissement en 2009 sont :

- Les travaux de voirie
- L'agrandissement de l'école (salle de repos)
- Les coûts de mise en place et de suivi du marché

Les recettes seront assurées en grande partie par la vente de terrains constructibles dont la Commune est propriétaire.

SCHEMA DE VALORISATION DU MARAIS DE SAONE:

Le Syndicat du Marais a fait appel à des prestataires de services afin de promouvoir le marais de Saône. Les diverses propositions émises par ceux-ci n'ont pas convaincu l'ensemble des représentants des Communes présentes au syndicat qui les ont trouvées très ambitieuses, entraînant une surfréquentation possible de la zone eu égard de la protection du milieu, et d'un coût trop important. L'idée émise par certains membres du Syndicat est de pouvoir visiter le marais en autonomie à l'aide d'un "topo guide" et de marquages simples.

D'autre part, l'étang des Alaines semble être l'emplacement idéal pour être utilisé comme site pédagogique pour une découverte de la faune et de la flore de ce milieu. Celui-ci étant la propriété du Syndicat du Marais, il pourrait être aménagé facilement et accessible à tous depuis la voie douce.

La réflexion continue dans ce sens.

CREATION D'UNE SALLE DE REPOS A L'ECOLE

Le projet définitif d'extension de l'école maternelle est établi et le Conseil se prononce à l'unanimité pour lancer les travaux. Ceux-ci comprennent une salle de repos de 30 m², un local de rangement du matériel pédagogique et un pour les produits d'entretien.

Le coût de cette opération avoisine les 95 000 €uros HT. La Commune va déposer des dossiers pour solliciter des aides de l'Etat et de la Région.

CONTAT EDUCATIF LOCAL

Le Contrat Educatif Local (CEL), mis en place en 1998 par Jeunesse et Sports, devient le Projet Educatif Local (PEL). La réforme entraînera une modification de la délivrance des subventions et sans doute une diminution de celles-ci. Le fonctionnement reste cependant sensiblement le même, avec un partenariat entre la Commune (Comité de pilotage), les associations et les acteurs locaux.

La Commission des écoles ainsi que les membres du Comité de pilotage devront donc avoir une réflexion sur d'éventuelles adaptations à opérer pour le site pilote.

CONSEIL D'ECOLE

Suite à la demande de l'équipe enseignante d'une subvention pour la classe de mer qui se déroulera au mois de juin, le Conseil municipal étudie le budget de l'école pour l'année 2009. Il en découle qu'une aide de 40 €uros par élève pour ce voyage n'augmenterait pas les dépenses de la commune pour l'école. Le Conseil municipal vote donc à l'unanimité une subvention de 2 000 €uros pour la classe de mer (40 €uros pour 50 élèves concernés).

QUESTIONS DIVERSES

- Adeline Ougier est nommée « Référent sécurité routière ».
- Le bilan du CLSH des vacances de février est très positif, 34 enfants ont été inscrits et les activités proposées ont connu un grand succès. Cette action va donc être reconduite pendant les grandes vacances d'été.
- Le Conseil municipal vote à l'unanimité une subvention de 2 176 €uros à l'association Familles Rurales pour l'année 2009.
- La Commune rembourse à la Coopérative scolaire « les Galopins de Gennes » 497.11 €uros correspondants à des avances faites pour rémunérer des intervenants du site pilote.
- Le Conseil municipal s'associe à l'Association des Maires Ruraux du Doubs en prenant une motion relative à l'avenir des établissements scolaires de la région. Il est expressément demandé aux représentants de l'Etat l'application d'un moratoire de 5 ans sur tous les projets de suppressions ou fusions d'établissements scolaires envisagés en Franche-Comté.

- Un contrat de travail est passé avec Mr Michel Genilloux pour le façonnage de la coupe forestière 27.
- La Commune remercie le Club du 3^{ème} âge pour sa participation de 100 Euros à la réfection du parquet de la salle polyvalente.
- La dernière réunion de la CAGB a pointé du doigt le projet de suppression de la taxe professionnelle, qui entraînerait une remise en question totale du fonctionnement de l'Agglo dont la taxe constitue la principale ressource. Cette réforme toucherait également le fonctionnement des Communes membres qui bénéficient d'un reversement partiel de taxe professionnelle.
- La Commission culture est toujours mobilisée pour l'organisation d'un concert baroque à l'église de Gennes qui aura lieu le 17 avril 2009.
- Les jardins communaux sont piquetés et rendez-vous est pris avec 8 locataires pour la distribution des parcelles.
- Le recensement est terminé ; merci à tous pour votre disponibilité. Les premiers résultats montrent que la population de notre village a diminué depuis le dernier recensement.
- Les parents d'élèves remercient vivement les habitants de Gennes qui déposent régulièrement des papiers dans les bacs de l'école. Il est regrettable cependant que certains individus détériorent ce travail collectif ! Cette collecte, qui servira à subventionner la classe de mer, continue.
- La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu le mercredi 25 mars à 20h30.

Le secrétaire de séance
Florent Vallot

INFORMATIONS DIVERSES

- L'Opération Brioches de l'ADAPEI se déroulera les 24 et 25 avril 2009. Les personnes volontaires pour la distribution peuvent dès à présent contacter Adeline Ougier au 03.81.55.86.31.
- L'Assemblée Générale de l'association Familles Rurales aura lieu le vendredi 3 avril 2009 à la salle vers l'église.